



## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

### DAO N°11 MAE/AgriFARM/2025

1. Le Gouvernement Guinéen a obtenu un financement du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marché-AgriFARM, et l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGCP) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux Travaux d'aménagement de 595,54 ha repartis sur trois (03) plaines rizicoles conformément aux prescriptions techniques ci-jointes. Les Travaux seront exécutés dans les préfectures de Lélouma et Gaoual dans un délai de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Ces travaux sont constitués en trois lot (03) lots pour un délais d'exécution de cinq (05) mois pour chacun des lots :

• Ces travaux sont constitués en trois (3) lots :

o Préfecture de Lélouma les plaines de Dow-Banga :

✓ Lot N°1 : Travaux d'aménagement des plaines de Dounkiba (16,39 ha) de Dounkisaka (5,22 ha) de Dounkikaaba (3,07 ha) et Ayghel (10,13 ha) soit 34,81 ha

▪ Préfecture de Lélouma, CR de Balaya

▪ Délai d'exécution : Cinq (5) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

o Préfecture de Gaoual Plaine de Pakiss :

✓ Lot N°2 : Travaux d'aménagement de la plaine de Pakiss (225,04 ha),

▪ Préfecture de Gaoual, CR de Koumbia

▪ Délai d'exécution : Cinq (5) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

✓ Lot N°3 : Travaux d'aménagement de la plaine de Yama (335,73 ha),

▪ Préfecture de Gaoual, CR de Koumbia

▪ Délai d'exécution : Cinq (5) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

2- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à travers le PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHÉ-AGRIFARM, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les Travaux d'aménagement de 595,54 ha repartis sur six (06) périmètres en faveur du Projet AgriFARM dans les préfectures de Lélouma et Gaoual.

3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet AgriFARM sis dans la Commune Urbaine de Mamou, Quartier Tambassa. Tél : 622 27 24 43, E-mail : [sdiallo@agrifarm-guinee.org](mailto:sdiallo@agrifarm-guinee.org)/[sallatou.dialloagrifarm@gmail.com](mailto:sallatou.dialloagrifarm@gmail.com) du lundi au Jeudi de 9H à 17H30 et le vendredi de 9H à 13H.

B



Sise au quartier Almamy - Kaloum, Conakry  
République de Guinée - BP : 576  
Tél : (+224) 624 26 30 47 - Email : [info@magel.gov.gn](mailto:info@magel.gov.gn)



5. Les exigences en matière de qualifications applicables aux candidats sont les suivantes :

**Capacité financière :** Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir les bilans des trois (3) dernières années :
- Avoir une capacité financière ou une facilité de crédit délivrée par un établissement financier reconnu d'un montant de :
  - ✓ **Lot 1 : Quatre milliards neuf cent trente million huit cent mille francs guinéens (4 930 800 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible ;**
  - ✓ **Lot 2 : Neuf milliards trois cent cinquante millions francs guinéens (9 350 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible.**
  - ✓ **Lot 3 : Onze milliards neuf cent soixante-dix millions francs guinéens (11 970 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible**

**Capacité technique et expérience :** Le Candidat doit prouver avec documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : la réalisation d'au moins deux (2) marchés similaires en nature et en volume durant les cinq (5) dernières années et disposer d'un équipement et d'un personnel qualifiés et suffisants pour chacun des lots.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **Mardi, 25 Mars 2025 à 10H00** contre un paiement non remboursable d'un montant de Cinq Millions Francs Guinéens (5 000 000 GNF).

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

La méthode de paiement sera comme suit :

50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;

30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;

20% sur le numéro 622 27 24 43

Une redevance de 0.60% du montant hors taxes sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires

0,3% du montant hors taxes du contrat sera payé au compte de la DGCMP, comme frais d'immatriculation des contrats

Les offres devront être rédigées en langue française et les versions physiques déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine au plus tard le **Vendredi, 9 Mai 2025 à 11H30 mn** limite des dépôts des plis. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés. Les offres seront ouvertes le même jour à 12H00 en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine.



7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de:

Lot N°1 : Cent quatre-vingt-dix-sept millions de francs guinéens (197 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible ;

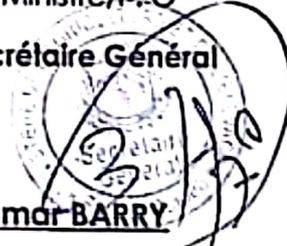
Lot N°2 : Trois cent soixante-douze millions cinq cent cinquante francs guinéens (372 550 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Lot N°3 : quatre cent soixante-dix-neuf millions de francs guinéens (479 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Ces garanties demeureront valides pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. Un soumissionnaire peut soumissionner sur tous les lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot.

/Le Ministre/P.-O

Le Secrétaire Général

  
Oumar BARRY

